



Nomination de Marie-Ange Verdickt au conseil d'administration d'ABC arbitrage

ABC arbitrage annonce la nomination de Marie-Ange Verdickt en qualité de censeur au conseil d'administration et proposera sa nomination en tant qu'administrateur indépendant à l'assemblée générale du 31 mai 2013.

Dominique Ceolin, président du conseil d'administration, se félicite de cette intégration. « *Le conseil d'administration d'ABC arbitrage est très heureux d'accueillir Marie-Ange Verdickt. Par son expérience de gestion pour compte de tiers et, de manière plus générale, par sa connaissance approfondie des marchés financiers, Marie-Ange va apporter au conseil une dimension complémentaire utile au développement des activités du groupe dans un environnement réglementaire et fiscal complexe. Les projets ISR qu'elle a menés au sein de Financière de l'Echiquier constituent également des atouts dans nos réflexions permanentes sur la convergence d'intérêts entre collaborateurs et actionnaires.* »

Marie-Ange Verdickt est diplômée de l'Ecole Supérieure de Commerce de Bordeaux (1984). Après une expérience d'audit chez Deloitte, puis d'analyse financière chez Euronext pendant près de 10 ans, elle rejoint en 1998 Financière de l'Echiquier, société de gestion de portefeuille, en tant que gérant de Fonds Commun de Placement pour une période de 15 ans. Elle y a également développé les pratiques d'Investissement Socialement Responsable. Membre de la SFAF, Marie-Ange Verdickt siège également au conseil de surveillance de Solucom depuis 2012.

« *Auparavant gérant de fonds dans l'univers des valeurs moyennes, j'ai toujours été très frappée par la qualité des outils d'information du groupe, ainsi que par les valeurs fortes d'innovation, de travail et de simplicité sur lesquelles ABC arbitrage fonde son développement. Rejoindre le conseil d'administration d'ABC arbitrage, c'est une belle opportunité de participer à la gouvernance d'une entreprise qui recherche un juste équilibre entre croissance des résultats et maîtrise des risques. C'est aussi, dans un contexte réglementaire en perpétuelle évolution, pouvoir participer à la réflexion d'un développement durable dans le respect des intérêts des actionnaires, des salariés et des autres parties prenantes du groupe.* », a déclaré Marie-Ange Verdickt.

Prochain RDV :
Lundi 25 mars 2013: publication des résultats annuels – exercice 2012

Contacts :

Direction de la communication - Julien Aumont : 01 53 00 55 00 / actionnaires@abc-arbitrage.com
Relations presse – F2S com - Valérie Sabine / Jérôme Goaër : 01 44 82 46 21 / 24
Retrouvez les communications officielles et réglementaires sur <http://www.abc-arbitrage.com/>

EURONEXT Paris – Compartiment B

ISIN : FR0004040608

Reuters BITI.PA / Bloomberg ABCA